Collège Albert CAMUS
Grâces-Guingamp
CR des interventions des représentants du personnel au CA du 30 avril 2019
au point 3-1 de l'ordre du jour.

À la demande des représentants des professeurs et des représentants des agents, le protocole expérimental mis en place par les services départementaux pour le service d'entretien des locaux avait été ajouté aux questions diverses de l'ordre du jour.

Une responsable de la Maison du Département avait été invitée à venir présenter et expliquer ce protocole.
Elle se contente de nous rappeler qu'il s'agit d'un protocole expérimental, et de nous en faire lecture.

Les représentants des professeurs rappellent que ces derniers avaient réagi dès l'annonce de ce nouveau protocole, de façon unanime, par l'envoi de messages à la direction du collège.
Les différents messages collectés font état

- de leur **incompréhension** face à ce qu'ils perçoivent à la fois comme une dégradation du service et comme un manque de considération, tant pour les agents qui assurent ce service à la satisfaction générale, que pour les professeurs et les élèves qui travaillent dans ces locaux.
- de leur inquiétude quant à la dégradation prévisible des locaux et du matériel qui, selon eux, ne manquera pas de se faire sentir rapidement dans ces nouvelles conditions et est déjà constatable.
- De la **difficulté** qui est désormais la leur dans leurs efforts pour que leurs élèves aient le respect des locaux et du matériel, le ménage n'étant pus effectué quotidiennement.
- de leur i**ndignation** face à la tentative de les impliquer dans des tâches qui n'ont jamais été et ne peuvent pas être de leur ressort, comme le nettoyage des tableaux. Mme Benech, la principale, souligne à ce propos que les professeurs sont appelés à passer la brosse ou le chiffon un nombre incalculable de fois par jour, qu'ils le font systématiquement en fin de cours… mais que le lavage régulier indispensable au bon entretien du tableau relève de l'entretien général des locaux et ne saurait leur incomber. Sans ce lavage régulier les tableaux blancs et les brosses deviennent rapidement inutilisables.
- de leur **solidarité** envers les agents qui s'inquiètent, légitimement leur semble-t-il, de ce que peut signifier ce nouveau protocole pour l'organisation future de leurs services et le maintien des moyens humains existants, pourtant jugés indispensables au bon fonctionnement de l'établissement.

Les représentants des enseignants faisant également part de leur **préoccupation** pour l'image du collège, Mme Benech, principale pose alors la question de l'**avenir** même de l'établissement dans un contexte de forte concurrence, non seulement vis-à-vis du privé, mais même de l'autre établissement public de Guingamp, situé au Centre-Ville, « traditionnellement » mais injustement perçu comme ayant une population scolaire moins « difficile ». De plus, Mme Benech rappelle que le collège de centre-ville va prochainement faire l'objet d'une reconstruction et que l'effet de la nouveauté - rénovation ou construction neuve - sur l'attractivité d'un établissement peut s'avérer redoutable.

Les représentants du personnels, dans des interventions marquées par l'**émotion** et l'**inquiétude**, développent leurs préoccupations et font part de leur ressenti :

- **dépit** de ne plus avoir avoir les moyens de **faire convenablement leur travail**.
- **Forte inquiétude** de deviner derrière ce protocole une réorganisation des services qui se traduira par des suppressions de personnel (départ à la retraite non remplacé?) et des suppressions de postes. Il est notamment question de l'incertitude qui pèse sur le **poste d'accueil**, dont il est question de transférer la charge au secrétariat. Mme Benech,

principale, intervient vigoureusement sur ce point pour confirmer cette inquiétude (pose prévue d'un portail automatique dont la commande serait au secrétariat et non dans l'actuelle loge). Appuyée par la CPE, elle souligne avec force que ce projet est une hérésie au vu de la configuration géographique de l'établissement (portail d'entrée éloigné et totalement invisible depuis le secrétariat) et son profil social, faisant craindre de nombreuses difficultés liées aux intrusions indésirables dès lors qu'il n'y aura plus d'agent pour filtrer les entrées et prévenir rapidement des incidents au portail du collège.

- Leur **préoccupation** également quant à l'**image dégradée** du collège

Elles soulignent par ailleurs que, malgré plusieurs demandes à leurs supérieures, et contrairement semble-t-il à d'autres établissements, il ne leur a été communiqué aucune information sur l'avenir de postes d'agent au collège Camus.

À toutes les questions posées par les uns et les autres, la représentante de la MDD ne répond que de façon évasive, se bornant en général à rappeler qu'il s'agit d'un protocole expérimental, et refusant notamment de donner quelque information que ce soit concernant les postes de personnels et l'organisation du service l'an prochain.

Enfin, les **représentants des parents d'élèves** interviennent pour rappeler leur attachement au collège Albert Camus,et affirmer, face à ces inquiétudes et à ce désarroi manifeste, leur soutien et leur solidarité envers les personnels.